

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Communiqué SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqué SAR

Rapport présidentiel de la SAR pour l'exercice 1981 présenté lors de l'assemblée des délégués du 20 mars 1982, Restaurant de Beaulieu, Lausanne

Messieurs les Membres d'honneur, Messieurs les Invités, Messieurs les Délégués, Mesdames, Messieurs, chers Collègues apiculteurs.

Inexorablement, le temps s'enfuit ; nous devons nous rendre à l'évidence qu'aucune main humaine ne peut changer la course du soleil qui après être descendu à l'horizon reprend sa course ascendante. La nature au repos complet est trahie par des rayons lumineux qui réveillent quelques fleurs, font gonfler certains bourgeons. Le printemps, le renouveau est à la porte !

L'apiculteur se souviendra d'une année où les soucis, le travail dominèrent de beaucoup la rentabilité du rucher. Qu'importe, nous sommes tous au rendez-vous, animés de belle humeur et de bonne volonté pour assister au réveil des colonies. Ces dernières, mises en hivernage dans de bonnes conditions, ne devraient pas causer trop de déboires, car si l'hiver fut long il ne fut pas trop rigoureux.

Dans ce tour d'horizon, nous laisserons volontiers quelques lignes pour marquer les conditions de vie qui nous sont dévolues. Il est heureux de constater que notre petit pays, sans être à l'abri des soubresauts qui secouent certains de nos voisins, bénéficie grâce à la clairvoyance des autorités, à la sagesse du monde ouvrier, de conditions de vie des plus favorables et des plus appréciées.

Administration

Gérer une société de quelque 5500 membres ne consiste pas seulement à répondre à un courrier toujours plus volumineux. Il s'agit de participer, de se tenir au courant de problèmes qui concernent l'apiculture, mais qui parfois par leur complexité empiètent sur des questions que nous ne pouvons ignorer. Nous nous trouvons confrontés à des problèmes qui, tout en étant par exemple du ressort de l'autorité fédérale vétérinaire, ne peuvent ni ne doivent nous laisser indifférents. Relevons dans ce sens la lutte contre les maladies des

abeilles ; l'office précité ne faillit pas à ses responsabilités mais profite de nos bonnes relations afin de nous faire participer activement, et dans la mesure de nos moyens, à la recherche d'une solution adéquate. Les responsables de la Station fédérale du Liebefeld, son chef en particulier, ne manquent aucune occasion de nous tenir au courant de leurs travaux. Il est parfois ingrat de chercher, de contrôler en souhaitant arriver à une situation bien déterminée et de constater que le résultat est négatif. Pourquoi ne pas révéler combien ces responsables travaillent en étroite collaboration avec leur collègues étrangers, les Allemands en particulier, pour arriver à juguler un acare qui rôde à notre frontière nord. Je me fais un devoir de remercier ces chercheurs qui ne trouvent pas toujours la compréhension nécessaire auprès d'un auditoire trop aisément porté à la critique. Aussi un dialogue plus ouvert entre deux parties qui ne peuvent s'ignorer sera toujours bénéfique à tous.

Si l'année 1981 laisse planer quelque amertume quant à la récolte du miel, la Centrale des miels occupe une place de choix pour mesurer les regrettables conséquences d'une telle évolution. Il est malheureusement impossible de livrer de grandes quantités de miel à cette dernière quand la disette est générale. Mais la Centrale est prête à fonctionner et, d'ores et déjà, je souhaite à M. Sergy, nouveau gérant, une activité débordante pour la réception de grosses quantités de miel qui, malheureusement, font défaut depuis plusieurs années.

Nos contacts avec les fédérations sœurs, alémanique et tessinoise, sont toujours animés de la plus grande compréhension, mais également de franchise et d'amitié. La collaboration de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture se manifeste lors des séances où de nombreux problèmes sont toujours d'actualité. Le prix du miel, chaque année, est un sujet bien difficile à résoudre. Car la fixation de ce dernier ne peut que difficilement être planifié, tant les exigences sont divergentes entre les places de Lausanne, Zurich ou Lugano. Une bonne et grosse récolte de miel aplanirait bien des discussions !

Après bien des tribulations dont, disons-le d'emblée, aucun membre du Comité ne fut responsable, nous avons réussi à obtenir le film allemand sur la varroase. Les tractations pour l'obtention de celui-ci se sont achoppées principalement sur la traduction du texte. Après beaucoup d'atermoiements de nos fournisseurs, ceux-ci livrèrent ce film dans sa version originale. M. Muller, secrétaire et parfait bilingue, que je tiens encore une fois à remercier, sacrifia de

nombreuses journées à cette traduction. Actuellement, nous sommes en possession d'un film qui rendra de précieux services à tous les apiculteurs.

Etat sanitaire

Le monde des abeilles n'échappe pas aux lois qui régissent le genre humain. Si ce dernier vit un souci constant quant à son état de santé, les abeilles ne sont pas étrangères au fléau de la maladie et l'homme, pour la survie de ce monde ailé, doit vouer tous ses soins pour leur protection. Depuis des temps immémoriaux, les loques nous tiennent une bien trop fidèle compagnie. L'acariose, depuis quelque cinquante ans, se développe, fait des ravages, recule sous la ténacité des hommes mais ne s'avoue pas battue et réapparaît sans que nous puissions l'éliminer totalement. Actuellement, il est nécessaire que chaque apiculteur fasse l'effort indispensable pour connaître les symptômes de la maladie. Il ne peut pas s'en remettre qu'aux inspecteurs régionaux. Il doit s'intéresser au danger qu'il encourt s'il ne veut pas supporter de bien désagréables échéances.

L'an dernier, à pareille époque, un malaise certain envahissait la plupart des apiculteurs. Il était bien regrettable de constater que les autorités compétentes laissaient planer un doute quant aux mesures à définir et à suivre en matière sanitaire. Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que nos craintes ne sont plus fondées après les réactions énergiques de l'Office vétérinaire fédéral, très bien secondé par la Station apicole du Liebfeld, face à la menace de la varroase sur notre frontière nord.

Malgré les risques constants de la maladie, mais grâce à une vigilance de tous les instants, nous relevons avec soulagement que, selon les statistiques établies par les organes compétents, l'état sanitaire du rucher romand est très satisfaisant.

Moniteurs éleveurs, conseillers apicoles

Aussi sympathiques que compétents, les moniteurs éleveurs poursuivent avec beaucoup d'assiduité leur travail de sélection. C'est avec intérêt que nous parcourons le très intéressant rapport d'activité du responsable de ce groupement. Rien n'est laissé au hasard pour l'amélioration des souches et cela est le résultat de maintes observations judicieuses. La plupart des moniteurs ont suivi un cours de perfectionnement et les cours d'élevage réclament toujours une sollicitude consentie avec beaucoup de générosité.

Les conseillers apicoles, quant à eux, déploient une activité

débordante. Celle-ci se manifeste principalement auprès des jeunes ou des personnes isolées. Cet enseignement est bénéfique par sa présentation, aussi bien théorique que pratique. S'il est toujours pénible pour la plupart des apiculteurs de s'astreindre à des cours théoriques, reconnaissons combien ceux-ci sont compréhensibles lorsqu'ils sont commentés au rucher. Pour le conseiller apicole la plus grande difficulté réside dans le renouvellement de son auditoire. Il est bien malheureux de constater, malgré la bonne volonté du conseiller, le peu d'empressement de certains apiculteurs à y participer. Il est indéniable que les participants présents sont toujours les mêmes, ce qui provoque une certaine lassitude pour le conseiller. Pour avoir participé à des cours de ce genre, il est agréable de reconnaître le bien-fondé de ces enseignements qui, actuellement, sont complétés par la présentation de clichés de valeur.

Je ne serais pas complet si je n'adressais mes remerciements les plus chaleureux à la Division fédérale de l'agriculture pour son soutien financier. Nous ne pouvons passer sous silence l'obligeance du représentant de cette autorité, M. Hans Jutzi, qui, par sa compréhension, permet l'application intégrale des prescriptions en vigueur.

Concours des ruchers

Dans notre société, cette compétition a été instaurée en 1890 et avait pour but principal l'encouragement à l'émulation entre apiculteurs. Il serait très difficile de trouver parmi les hommes de plus nobles sentiments. Nos anciens ont toujours opté pour la compréhension, la bienveillance et l'indulgence. Ces notions se perdraient-elles? Il est bien regrettable de constater qu'elles sont bafouées en maintes occasions et dans de nombreux domaines.

Le concours de cette année ne fut pas une réussite et les conditions atmosphériques n'ont pas arrangé les choses. Car, ne l'ignorons pas, si le temps n'est pas favorable la réalisation de nos vœux est bien aléatoire. Les experts, en leur âme et conscience, ont fait leur travail et je ne doute pas de leur sincérité. Certains concurrents n'ont pu accepter les décisions des experts et ont manifesté leur mécontentement. Nous aurons, durant ces débats, à revenir sur ce problème.

Comité

Il s'est réuni quatre fois au cours de l'année écoulée. Malgré les nombreux problèmes qui s'affrontent durant ces débats et certaines divergences dans la discussion, la décision est toujours prise à

l'unanimité. Ceci s'explique par la compréhension qui se manifeste au sein du Comité et le respect réciproque des membres.

Aujourd'hui, nous devons déplorer le départ de deux membres : MM. Théodore Muller et Georges Huguenin. M. Muller est entré au Comité en 1970 ; il ne peut être réélu suite aux dispositions de nos statuts. C'est un devoir de relever combien le passage de M. Muller au Comité central a été apprécié. Si, au premier abord, nous découvrons un caractère réservé, combien il est agréable de découvrir ensuite une sensibilité, une chaleur intense de la meilleure veine. Secrétaire avisé, M. Muller a fonctionné comme tel durant 12 ans. Son style aisé et de grande efficacité était plaisant. Parfait bilingue, ses interventions étaient toujours très remarquées lors de nos réunions sur le plan fédéral. Son départ sera unanimement regretté au Comité central. D'ores et déjà nos vœux l'accompagnent.

M. Georges Huguenin est entré au Comité central en 1973 ; il a rédigé le « Conseil aux débutants » jusqu'en 1976. Ses écrits dénotaient toujours une grande connaissance des abeilles, et bien des jeunes apiculteurs ont profité de son savoir. Dès l'année du « Centenaire », son dicastère du contrôle des miels lui procura beaucoup de travail. Absorbé par une occupation professionnelle des plus chargées, le travail supplémentaire de M. Huguenin représentait un fardeau très, trop lourd même pour un homme dévoué comme notre ami Huguenin. Pour comble de malheur, victime d'un terrible accident de la route, M. Huguenin a bien failli nous quitter à jamais. Aujourd'hui nous sommes heureux, malgré les séquelles dont il souffre encore, de le compter parmi nous. C'est un grand merci que nous lui adressons au nom des apiculteurs et nous souhaitons beaucoup que son état de santé puisse encore s'améliorer. Ce sont nos vœux.

J'adresse une pensée de gratitude et de reconnaissance à tous les responsables de nos autorités, en particulier au Dr Bernard Blanc pour la compréhension qu'il manifeste à notre égard, au Dr Wille qui a toujours une oreille attentive à nos problèmes. Je remercie chaleureusement mes collègues du Comité et les collaborateurs du journal qui, par leur dévouement, sont les garants d'une belle Société romande d'apiculture.

Vevey, mars 1982.

Adrien Paroz

Bibliothèque

Nous avisons nos lecteurs que les revues suivantes sont reliées et peuvent être obtenues en prêt :

- R 2 *Journal suisse d'Apiculture*, 1981
- R 02 *Abeille de France*, 1981
- R 09 *Abeille et Fleurs*, 1981
- R 4 *L'Ape*, 1981
- R 03 *Revue française d'Apiculture*, 1981
- R 45 *Apidologie*, 1980
- R 41 *Apiacta*, 1979-1980
- R 8 *La Gazette apicole*, 1981
- R 24 *La Belgique apicole*, 1981
- R 3 *Schweizerische Bienen-Zeitung*, 1981

La bibliothèque s'est enrichie des ouvrages suivants :

- 037 Mesquida : *Notions de Génétique appliquées à l'Abeille*
- 038 Fresnaye : *Biométrie de l'Abeille*
- 039 Mesquida : *Génétique et Sélection*
- 1138 Vaillant : *L'Elevage des Reines de A à Z*
- 1166 Crivelli : *Diventare Apicoltore*
- 1167 Prost : *Apiculture* (5^e édition)

Le bibliothécaire : **G. Fragnière**

Que faire de votre vieille cire ?



Apiculteurs, ne laissez rien perdre !

Il vaut la peine de récupérer chaque débris, opercules, vieux rayons. Votre cire gaufrée vous reviendra **à moins de 50 %** si vous nous envoyez votre vieille cire pour transformation. Pour les vieux rayons, pas nécessaire d'enlever les fils de fer. Les rayons avec teignes sont admis, mais pas le couvain frais.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour transformation en cire gaufrée, échange contre matériel ou vente au prix du jour.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 71 21 54

Liste des séries de diapositives que l'on peut obtenir en prêt

Abeilles et fleurs
La société des abeilles
Les abeilles et l'apiculteur
A l'intérieur de la ruche
La vie de la colonie au cours de l'année
Essaimage artificiel
Le miel et sa récolte
Ruches et ruchers à travers les contrées
Les ennemis des abeilles
L'anatomie de l'abeille
La varroase
L'acariose
La nosémosé
Les loques

Georges Fragnière

Ce que l'on peut obtenir auprès de l'administration SAR

Au service des comités de sections :

- Diplômes d'honneur pour 40 ans de sociétariat.
- Fiches de membres.
- Statuts SAR.
- Adresses collantes pour envois de convocation.

Au service des membres de la SAR :

- Insignes SAR en bronze, 25 ans, argenté, 40 ans, doré.
- Cahiers de comptabilité apicole.
- Le courrier de l'élevage de M. H. Schneider.

A VENDRE, pour raison d'âge, 20 ruches avec bonnes colonies carnioliennes, système Bürki suisse 2½, éventuellement colonies seules.

S'adresser à: **Alfred Mathys, 1441 Valeyres-sous-Montagny. Tél. (024) 24 45 26.**